



Etat de crise au SPIP 04/05 : il faut que ça cesse !

Ce n'est pas nouveau que le SPIP 04/05 connaisse des difficultés et des situations de crise.... Un burn out chaque année mais personne ne se remet en question !

L'année 2019 semble être bien partie dans ce sens si le DFSPIP ne prend pas au sérieux le malaise profond qui s'est installé avec nos deux agents PSE, un malaise dont la direction est responsable depuis sa décision de faire intervenir un premier surveillant sur le SPIP 05 pour la pose des bracelets électroniques dans le département, à la place de l'agent PSE titulaire du poste, qui se voit contraint.... de ne rien faire.... (voir tract intersyndical CGT-FO du 12/02 sur ce sujet)

Pourquoi mettre cet agent sur la touche ? Un agent qui a toujours eu pourtant les félicitations de sa direction...

Bizarrement, les problèmes ont commencé pour cet agent quand il a souhaité revenir à sa fiche de poste initiale d'agent PSE et arrêter le suivi des PPSMJ, les rapports RPS, les rapports de demandes de libération conditionnelle, les rapports de fin de mesure...enfin bref..., tout ce qui n'est pas la mission d'un agent PSE... et aussi laver les voitures de service par exemple !

Légitimement, les deux agents PSE sont en droit de solliciter de revenir à leur fiche de poste initiale !!

Il est donc inadmissible de faire payer à cet agent sa décision, qui en plus, rappelons-le, a été précipitée suite à des difficultés et des pressions de la directrice du SPIP 05 !

Nous avons sollicité la non-application de la note de service sur la réorganisation du pôle PSE tant qu'elle n'était pas étudiée en CTI, faute de CT local.

La direction du SPIP a pourtant décidé de ne pas nous entendre, en ne suspendant pas la mise à disposition de ce premier surveillant de la maison d'arrêt de Gap, qui a effectué les poses du 05, en février, comme il était prévu... ! Même si elle dit vouloir attendre l'examen de la note en CTI pour « les aspects organisationnels », elle n'a pas l'intention de comprendre le fond du problème, c'est-à-dire de mettre volontairement un agent titulaire du poste au placard, sans se soucier réellement des conséquences sur sa santé psychologique !

Monsieur le DFSPiP, il n'est pas trop tard pour prendre conscience de la gravité de la situation, les Risques Psycho-Sociaux sont à leur maximum pour ces agents, bien plus que le nombre de km effectués par eux, élément que vous mettais en avant pour justifier cette mise à disposition...

Le rapport de l'agent de prévention confirme le malaise et le désarroi de ces agents et vous devez l'entendre, sans attendre le CTI !! Il est temps de revenir en arrière et de se rendre compte que la situation actuelle avec le pôle PSE n'est que le reflet de la situation catastrophique des agents du SPIP 04 !! Des agents épuisés par le manque de soutien de leur direction, le manque d'anticipation de leur direction et le problème de communication face à des décisions parfois complètement aberrantes et incompréhensibles !

Monsieur le DFSPiP, notre devoir est de vous mettre en garde, cela est fait ! N'attendez plus pour agir correctement envers ces agents afin de régler cette situation de crise psychologique !!

Digne les bains, le 12 mars 2018